Pie XII

25 février 1942

Discours *aux jeunes époux*

La fée de la maison

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 février 1942

Si la vie de l'homme sur la terre, on vous l'a déjà souvent répété sans doute, est un combat, chers jeunes mariés, la vie de deux époux chrétiens en est également un : c'est le combat de deux âmes courageuses, unies l'une à l'autre pour surmonter les épreuves et tenir tête aux attaques qui menacent parfois le champ clos du foyer, car les afflictions et les difficultés, selon saint Paul, ne leur manqueront point (1 Cor. VII, 28).

Vous entrez avec joie dans le sentier de la vie conjugale ; le prêtre a béni l'union de vos cœurs et à notre tour nous vous bénissons, vous souhaitant les grâces et les secours que l'Église a implorés sur vous pour la joie de votre foyer. Toutefois, du seuil de votre maison, vous jetez un regard sur les nombreuses familles que vous connaissez, que vous avez connues, ou dont vous avez entendu l'histoire, familles proches ou lointaines, humbles ou puissantes. Les mariages qui les fondèrent furent-ils ou sont-ils heureux, tous joyeux dans la paix et la tranquillité, tous comblés dans leurs désirs et leurs tendres rêves des premiers jours ? Il serait vain de l'espérer. Les ennuis entrent souvent d'eux-mêmes dans les familles, sans même qu'on les ait recherchés ou qu'on y ait donné prise. « Les malheurs, dirons-nous avec un grand romancier chrétien, viennent souvent, il est vrai, parce que nous y donnons prise ; mais la conduite la plus avisée et la plus innocente ne suffit point à les écarter et, lorsqu'ils viennent – par notre faute ou non, peu importe –, la confiance en Dieu les adoucit et les rend bienfaisants pour une vie meilleure » (Manzoni, I, *Promessi Sposi*).

Vos mariages, bien-aimés fils et filles, nous voulons bien le croire, sont tous heureux : ils ont, dans le Seigneur, le sourire de la confiance réciproque, de la mutuelle affection, de la concorde, et vous marchez unis dans votre courage vers l'avenir que le Ciel vous prépare. Vous voilà à l'aurore d'une vie nouvelle, de votre vie commune : un splendide matin inaugure un beau jour, et chacun vous souhaite que le midi de votre longue journée brille sans cesse d'un éclat tranquille que ne troublent point les brouillards, les vents, les nuages ni les tempêtes. Toutefois, pour assurer à votre bonheur une durable stabilité, ne convient-il pas de rechercher ce qui pourrait le diminuer ou l'assombrir, ce qui pourrait le mettre dans le danger plus ou moins prochain de se perdre.

Les vies conjugales les plus malheureuses sont celles où la loi de Dieu est gravement violée par l'un des conjoints, ou par l'un et l'autre. Cependant, bien que ces fautes soient une source funeste entre toutes du malheur des familles, nous ne voulons pas nous y arrêter aujourd'hui. Nous songeons plutôt aux époux réglés dans leur conduite, fidèles aux devoirs essentiels de leur état, et qui, par ailleurs, ne sont pas heureux dans leur mariage parce que leur cœur y rencontre si souvent le dépit, le malaise, l'éloignement, la froideur et les heurts. Sur qui rejeter la responsabilité de ces troubles et agitations de la vie commune ?

C’est un fait hors de doute que la femme peut contribuer plus que l’homme au bonheur du foyer. Au mari incombe la tâche d’assurer la subsistance et l’avenir des personnes et de la maison, de prendre des décisions qui engagent les parents et les enfants ; à la femme ces mille petits soins, ces mille petites attentions, tous ces impondérables de la vie quotidienne qui donnent son atmosphère à la famille, une atmosphère qui devient, par leur présence, saine, fraîche, réconfortante, et que leur absence rend pesante, viciée, irrespirable. Au foyer, l’action de l’épouse doit toujours être celle de la femme forte que la sainte Écriture exalte tant, de la femme en qui le cœur de son mari a confiance et qui lui fait du bien, et non du mal, tous les jours de sa vie (Prov. XXXI, 11–12).

N’est-ce pas une vérité ancienne, et toujours nouvelle – vérité qui a son fondement dans la constitution physique de la femme, vérité inexorablement proclamée par les expériences du passé le plus lointain et par les expériences plus récentes de notre époque d’industrialisation effrénée, de revendications égalitaires, de concours sportifs –, n’est-ce pas une vérité que c’est la femme qui fait le foyer et qui en a le soin, et que jamais l’homme ne saurait la remplacer dans cette tâche ? C’est la mission qui lui est imposée par la nature et par son union avec l’homme, pour le bien même de la société. Entraînez-la, attirez-la hors de sa famille par un de ces trop nombreux appâts qui s’efforcent à l’envi de la gagner et de la retenir : vous verrez la femme négliger son foyer, et qu’arrive-t-il sans cette flamme ? L’air de la maison se refroidira ; le foyer cessera pratiquement d’exister et il se changera en un précaire refuge de quelques heures ; le centre de la vie journalière se déplacera pour son mari, pour elle-même, pour les enfants.

Or, qu’on le veuille ou non, pour celui, homme ou femme, qui est marié et résolu de rester fidèle aux devoirs de son état, le bel édifice du bonheur ne peut s’élever que sur le fondement stable de la vie de famille. Mais où trouverez-vous la vraie vie de famille, sans un foyer, sans ce centre visible et réel où tous puissent se rassembler, et cette vie se retrouver et s’enraciner, se maintenir et s’approfondir, se développer et fleurir ? Ne dites point que, matériellement, le foyer existe dès le jour que deux mains ont échangé l’anneau pour se joindre et que les époux ont une chambre commune, sous un même toit, dans leur appartement, dans leur habitation spacieuse ou étroite, riche ou pauvre. Non, ne tenez point de pareils propos, car le foyer matériel ne suffit pas à l’édification spirituelle du bonheur. Il faut soulever la matière, il faut la porter dans une atmosphère supérieure et plus respirable ; il faut que du foyer d’argile s’élance la flamme vive et vivifiante de la nouvelle famille. Ce ne sera pas l’œuvre d’un jour, surtout si on ne demeure pas dans un foyer déjà préparé par les générations précédentes mais, comme c’est aujourd’hui le cas le plus fréquent, au moins en ville, dans un logement de passage, simplement loué. Qui créera donc peu à peu, jour par jour, le vrai foyer spirituel, sinon celle qui est devenue « maîtresse de maison », celle en qui se confie le cœur de son mari ? Que le mari soit ouvrier, agriculteur, homme de lettres ou de science, employé ou fonctionnaire, il est inévitable que, la plupart du temps, il exerce son activité hors de la maison ou bien, si c’est à la maison, qu’il s’isole longuement, à l’écart de la vie de famille, dans le silence de son étude. Pour lui, le foyer domestique deviendra l’endroit où il ira refaire au terme de son travail ses forces physiques et morales, dans le repos, le calme et la joie intime. Pour la femme, le foyer demeurera l’asile d’amour où s’exerce à peu près toute son activité ; peu à peu, si pauvre que soit cette retraite, elle en fera une maison où l’on vit ensemble dans la joie et dans la paix ; et elle l’ornera, mais pas de meubles ou d’objets d’auberge sans style, sans marque personnelle, sans expression : elle l’ornera de souvenirs que laisseront sur le mobilier ou que suspendront aux parois les événements de la vie en commun, les goûts et les pensées, les joies et les peines communes, vestiges et signes parfois visibles, parfois presque imperceptibles, mais d’où, avec le temps, le foyer de pierre tirera son âme. Mais ce qui donnera une âme au tout, c’est la main et l’art de la femme qui permettront à l’épouse de rendre attrayants tous les coins du foyer, ne fût-ce que par la vigilance, l’ordre et la propreté, que par le souci de tenir toute chose préparée bien à propos, le dîner pour la restauration des forces, le lit pour le repos. Dieu a donné à la femme plus qu’à l’homme, avec le sens de la grâce et de la beauté, le don de rendre aimables et familières les choses les plus simples, et

cela précisément parce que, créée semblable à l'homme pour former avec lui une famille, elle est faite pour répandre le charme et la douceur au foyer de son mari et y assurer une vie à deux féconde et florissante.

Et lorsque Dieu dans sa bonté aura donné à l'épouse la dignité de mère auprès d'un berceau, loin de diminuer ou de détruire le bonheur du foyer, les vagissements du nouveau-né l'augmenteront, ils le transfigureront dans l'auréole divine dont les anges resplendissent dans le Ciel, car il descendra de là-haut un rayon de vie surnaturelle qui transformera les enfants des hommes en enfants de Dieu. Telle est la sainteté du lit conjugal. Telle est la dignité de la maternité chrétienne. Voilà le salut de la femme mariée. Car, écrit saint Paul, c'est en devenant mère que la femme se sauvera, pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité et dans la sainteté, unies à la modestie (cf. 1 Tim. II, 15). Vous comprenez maintenant que la piété soit utile à tout, puisqu'elle a des promesses pour la vie présente et pour la vie à venir (1 Tim IV, 8), et qu'elle est, au dire de saint Ambroise, le fondement de toutes les vertus. Un berceau consacre la mère de famille plusieurs berceaux la sanctifient et la glorifient devant son mari et ses enfants, devant l'Église et la patrie. Elles s'ignorent elles-mêmes et ce sont de malheureuses insensées, ces mères qui se lamentent lorsqu'un nouvel enfant se presse contre leur sein pour y puiser un aliment de vie. Ce n'est pas aimer le bonheur de son foyer que de gémir sur la bénédiction de Dieu, alors que Dieu est là qui l'entoure et le développe. L'héroïsme de la maternité est la fierté et la gloire de l'épouse chrétienne. Quand sa maison est vide, quand il y manque la joie d'un petit ange, sa solitude se tourne en prière et en invocation à l'adresse du Ciel ; ses larmes se mêlent aux pleurs d'Amie qui, à la porte du Temple, supplie le Seigneur de lui faire don de Samuel (1 Rois I).

Chers jeunes époux, élevez donc constamment votre pensée à la considération de votre responsabilité pour la sereine joie de la vie conjugale, dont vous connaissez aussi les difficultés et les charges.

PIE XII, Pape.